



Bar tabac restaurant - SNC

Par **Raccocat**, le **18/05/2024** à **10:09**

Bonjour à tous,

Je me pose une question concernant la structure juridique pour l'ouverture d'un bar tabac restaurant. Je voudrais savoir s'il serait possible d'ouvrir deux sociétés distinctes au sein de la même structure pour séparer l'activité tabac et l'activité bar restaurant. Mon idée serait de créer une société à responsabilité limitée pour la partie restauration et bar, et une SNC pour la partie tabac. Le but étant de limiter les risques sur mon patrimoine personnel. Est-ce légalement possible et si oui, quels seraient les avantages et inconvénients d'une telle organisation ? Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Marck.ESP**, le **18/05/2024** à **10:37**

Bienvenue sur LegaVox

Juridiquement, rien ne s'y oppose, mais vous entrez là dans un domaine où cette étape devrait être étudiée préalablement avec un expert-comptable qui vous accompagnera éventuellement aussi dans les démarches.